



Fédération des
Maisons Franco-Allemandes

Centre Franco-Allemand de Provence Aix
Maison de l'Allemagne Brest
Maison de l'Alsace-Palatinat Dijon
Centre Culturel Franco-Allemand Nantes
Centre Culturel Franco-Allemand Nice
Maison Heinrich Heine Paris
Institut Heinrich Mann Pau
Centre Franco-Allemand de Touraine Tours

Projet de concours d'histoire scolaire franco-allemand EUSTORY – France 2017-2019

La Paix et la (Grande) Guerre Des tranchées au projet d'une Europe unie

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes et la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale ont souhaité poursuivre le travail de mémoire et d'histoire franco-allemand entrepris depuis 2014.

Les deux partenaires proposent ainsi, dans le cadre de EUSTORY - France, un concours d'histoire scolaire franco-allemand entre 2017 et 2019, avec le soutien d'un consortium de partenaires. Ces partenaires institutionnels du concours s'inscrivent dans les initiatives culturelles, pédagogiques et scientifiques franco-allemandes :

- l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) ;
- *Goethe-Institut* ;
- Institut Français ;
- l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

D'autres partenaires sont sollicités en vue de leur soutien scientifique, organisationnel et financier :

- l'ambassade de la *Bundesrepublik Deutschland* en France ;
- l'ambassade de la République Française en Allemagne ;
- la fondation Hippocrène ;
- la fondation *Körber-Stiftung* ;
- la fondation Varenne ;
- l'Institut *Erich Maria Remarque* à Osnabrück ;
- l'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA) ;
- l'Institut historique allemand (IHA) ;
- le Ministère des Affaires Étrangères allemand ;
- l'Université de Bourgogne ;
- l'Association allemande des professeurs de français (VdF).

Thème du concours : La Paix et la (Grande) Guerre

La fin du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale apparaît propice à une réflexion pédagogique sur la question de la paix.

Dès avant août 1914, des institutions nationales et internationales, comme des personnalités de la vie publique et politique, se penchent sur la question d'une paix durable en Europe et dans le monde. Les « conférences de la paix » qui se tiennent à La Haye en 1899 et 1907 en sont l'expression, au même titre que les prises de position de dirigeants socialistes européens comme celles de Jean Jaurès.

Pendant et déjà avant le conflit, des voix de la société civile s'étaient également élevées pour dénoncer la guerre et/ou proposer un règlement pacifiste du conflit. La conférence des délégués socialistes de Zimmerwald (Suisse) en septembre 1915 s'inscrit dans ce sillon. Le 12 décembre 1916, les puissances centrales (Allemagne et Autriche-Hongrie) émettent des propositions publiques de négociations. « En 1917, on n'a peut-être pas été loin de la paix » comme le note Georges-Henri Soutou. En effet, après trois années de guerre, le contexte social et politique a changé.

Le parlement allemand vote une résolution de paix en juillet 1917. Le Saint-Siège poursuit dans cette voie le 1^{er} août alors que certains partis socialistes tentent de réunir une conférence pour la paix à Stockholm. Les 14 points de Wilson dessinent quant à eux l'idée d'une « paix sans vainqueurs » en janvier 1918.

Ces tentatives et aspirations, que l'on retrouve à l'échelle du témoignage de soldats ou de personnalités publiques à l'arrière, montrent combien l'horizon de la paix se développe malgré la mécanique de la guerre totale dans les sociétés européennes. Sans pouvoir aboutir cependant à une paix hors de la victoire des armes.

Avec l'armistice du 11 novembre 1918 et l'ouverture de la conférence de la paix de Paris le 18 janvier 1919, c'est bien la question de la paix après la guerre qui est en jeu. De la Grande Guerre naît la société des Nations (SDN) et sans doute l'espoir d'un nouvel ordre européen fondé sur une union plus étroite des gouvernements et des peuples. En proie à une révolution après l'abdication de Guillaume II, l'Allemagne se dote d'une République et rejoint les démocraties occidentales tendant vers un horizon pacifique. Pourtant, le traité de Versailles du 28 juin 1919 a été un des principaux instruments de propagande du national-socialisme qui s'installe finalement en Allemagne en 1933.

Comment les dirigeants pouvaient-ils régler le conflit qui a fait tant de morts et de destruction ? Sur quelles bases, selon quels principes ? Les traités de paix dont accouchent les dirigeants pouvaient-ils maintenir une paix durable selon le vœu émis dans les 14 points de Wilson (janvier 1918) ? Ces questions, contemporaines du conflit, nous interrogent aujourd'hui sur la manière de faire la paix après la guerre.

Les élèves français et allemands sont invités à interroger ce passé de la paix à l'occasion de deux années scolaires. Le thème du concours portera dans un premier temps en 2017-2018 sur la paix dans la guerre; avant de se porter en 2018-2019 sur la question du règlement de la guerre.

Les participants veilleront à travailler sur des sources contemporaines du conflit et de l'après-guerre, tout en émettant des réflexions sur la question de la paix en Europe aujourd'hui.

Règlement du concours :

Qui peut participer ? Le concours d'histoire scolaire est un concours franco-allemand.

Il est ouvert aux élèves français de la 4^{ème} au baccalauréat du lycée général ou professionnel. Les élèves allemands participent de la 8. Klasse jusqu'à l'Abitur.

Comment les contributions sont-elles réalisées ? Les contributions peuvent être réalisées de façon individuelle ou collective : soit par un groupe d'élèves, soit par une classe entière. Les élèves peuvent être accompagnés par un tuteur qui peut être leur enseignant.

Les contributions établies en tandem franco-allemand sont particulièrement bienvenues (un élève français peut coopérer avec un élève allemand, un groupe d'élèves français peut coopérer avec un groupe d'élèves allemand, une classe française peut coopérer avec une classe allemande).*

Toutefois, les contributions mono-nationales sont acceptées (réalisées en travail individuel ou collectif).

Dans ce cas, une partie de la contribution doit faire référence à l'histoire allemande et/ou l'histoire européenne (par exemple par le choix de sources allemandes ou européennes).

Bien évidemment, des enseignants d'Histoire peuvent coopérer avec des enseignants de langue, d'arts plastiques, de musique, etc. dans une approche transverse et complémentaire du projet.

**NB : Dans le cadre du concours d'histoire EUSTORY-France, les rencontres de classes partenaires françaises et allemandes bénéficieront d'un soutien prioritaire de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) selon les directives en vigueur.*

Quelle forme ? Les contributions sont permises sous toute forme (livres, textes, collages, fichiers audio, films, blog, etc.). Les approches créatives sont les bienvenues, tant que les contributions restent attachées à la thématique historique demandée. L'étude des textes et des images dans une démarche d'éducation aux médias est vivement encouragée.

Nous vous prions d'indiquer vos sources, si vous utilisez des citations (directes ou indirectes).

Quelle taille ? Les contributions individuelles écrites se limitent à un maximum de 15 pages, des contributions collectives écrites se limitent à un maximum de 25 pages.

Pour les films et enregistrements audio, la durée maximale est fixée à 15 min.

Quel format ? Audios en format mp3, vidéos en format mp4 et documents écrits en format PDF.

Quelle langue ? Les contributions peuvent être en français **ou** en français avec des passages en allemand **ou** en allemand **ou** en allemand avec des passages en français.

Carnet de bord : Afin de donner au jury la possibilité de connaître les conditions dans lesquelles vos contributions ont été réalisées et de les évaluer au mieux à la lumière de ces informations, nous vous prions de bien vouloir joindre à votre envoi un petit rapport.

Dans celui-ci, il est important de mentionner comment vous avez partagé les tâches (surtout entre élèves et tuteur). Vous vous exprimerez librement sur votre participation au concours, en abordant les points suivants : le choix du sujet, le déroulement et l'évolution du projet (recherches, temps passé sur le projet, coopération entre élèves, contact avec le partenaire éventuel, etc.), les effets et les résultats positifs, ainsi que les effets et les résultats moins satisfaisants.

Où envoyer la contribution ? Nous vous prions de déposer des contributions écrites, des contributions audios ou films sur le site www.eustory.fr .

Nous vous prions de nous envoyer par voie postale des contributions ayant un autre format (collages, sculptures, d'autres œuvres,...). Voici l'adresse :

Fédération	des	Maisons		Franco-Allemandes
«	Concours	d'histoire	EUSTORY	France
Maison		de	-	»
29		rue		Rhénanie-Palatinat
B.P.				Buffon
21024 Dijon Cedex				32415

Comment s'inscrire ? Nous vous demandons de bien vouloir effectuer votre pré-inscription sur notre site internet à partir de septembre 2017 si vous souhaitez participer au concours d'histoire : www.eustory.fr

Séminaire pédagogique pour enseignants et tuteurs : Un séminaire pédagogique s'adresse aux enseignants et tuteurs et aura lieu du 08/11/2017 au 09/11/2017 en France. Le lieu sera communiqué ultérieurement. Si vous souhaitez participer à ce séminaire, nous vous prions de le signaler lors de votre pré-inscription. Le nombre de participants est limité à 50 personnes.

Prix : Des prix sont attribués selon les niveaux collège, lycée général et lycée professionnel.

Pour chaque catégorie :

Premier prix : 1.000 €

Deuxième prix : 500 €

D'autres prix seront attribués selon des critères d'originalité et d'actualité.

Chaque élève ayant participé au concours d'histoire recevra un diplôme de participation.

Calendrier prévisionnel du concours :

Avant les vacances d'été 2017 : premières informations sur les concours d'histoire de 2017/18 et de 2018/19

Début septembre 2017 : lancement officiel du concours auprès des professeurs et de leurs élèves, début des pré-inscriptions

Du 8 novembre au 9 novembre 2017 : séminaire pédagogique pour les enseignants des classes et les tuteurs de groupes

Jusqu'au 10 février 2018 : inscription définitive pour le concours d'histoire de 2017/18

Le 25 mars 2018 : dernier délai pour l'envoi des contributions

A partir d'avril 2018 : travail des jurys et délibération

En juin 2018 : cérémonie de remise des prix

En automne 2018 : les lauréats du concours d'histoire peuvent postuler pour participer à un séminaire d'histoire (« *History Camp* ») organisé par la fondation *Körber-Stiftung*. Participeront les lauréats des concours d'histoire de 23 pays qui forment le réseau EUSTORY.

Coordination :

Maja Petersen
Fédération des Maisons Franco-Allemandes
Courriel : info@eustory.fr
Téléphone : +33 (0)3 80 68 86 01
www.eustory.fr